



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2026-41

Séance du 29 avril 2026 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-neuf avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le dix-sept avril, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Mme Véronique MARAVAL, Présidente.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 35

En exercice : 31

Ayant pris part à la
délibération : 33

Présents : Monsieur Sylvain CALS, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Pierre PARAYRE, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Jacques BROSSARD, Monsieur Hervé BOULADE, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Claude ROQUES, Monsieur Bruno CASSAR, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Madame Pascale LEGRAND, Madame Nathalie VINCENT, Monsieur Paul-Emile FERRIER, Monsieur Philippe SINQUIN, Monsieur Nicolas LEGAY, Monsieur Sébastien GARRIGUES, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Fabrice LUC, Monsieur Sébastien ANGLADE, Madame Mélanie BETTON, Monsieur Nicolas MORALES, Madame Lisa MARTINI, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Marie-Christine PAYRASTRE, Madame Morgane MENU, Monsieur Alain RAMADE.

Excusés donnant procuration : Madame Bénédicte PACORIG donnant procuration à Monsieur Hervé BOULADE, Madame Orane MOLINIER BEAUDOU donnant procuration à Madame Mélanie BETTON, Monsieur Alain DAUZATS donnant procuration à Madame Lisa MARTINI.

Excusés : Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Isabelle CALMET ROUSSEAUX.

Secrétaire de Séance : Fabrice MARCUZZO

Objet de la délibération : Budget primitif annexe 2026 : Ordures Ménagères

Madame la Présidente informe l'assemblée que le projet de Budget Primitif Annexe relatif aux Ordures Ménagères pour l'année 2026 a été préparé sur la base d'hypothèses prudentes en dépenses et recettes. Il prend en compte l'affectation des résultats de l'exercice 2025 tels qu'ils apparaissent au compte financier unique.

Au vu de ces éléments, le budget 2026 s'établit tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

Budget primitif annexe 2026 : Ordures Ménagères	
Section de fonctionnement	1 924 187,80 €
Section d'investissement	702 873,75 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de retenir cette proposition et d'adopter le Budget Primitif Annexe Ordures Ménagères 2026.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,

La Présidente,
Véronique MARAVAL

Communauté
de Communes
Centre Tarn

Le Secrétaire de séance,
Fabrice MARCUZZO